

Numéro de dossier : **241212**
Date du repérage : 21/10/2024

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie.

Remarque :

En l'absence de règlement de copropriété demandé :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation ie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Seine-Maritime**

Adresse : **16 cité Coussin**

Commune : **76133 ROLLEVILLE**

Section cadastrale B, Parcelle(s) n° 10

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : **DIAGNOSTIM**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : ... **SCP Gilles CATHERINE & Guillaume PETIT - M. CATHERINE Gilles**

Adresse : **7 avenue du Général Leclerc
BP 7
76191 YVETOT Cedex**

Repérage

Périmètre de repérage : **Logement entier**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **DIAGNOSTIM**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAGNOSTIM**

Adresse : **2 rue Victor Hugo
76420 BIHOREL**

Numéro SIRET : **752 494 989**

Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10813811104 / 01/01/2025**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 76,20 m² (soixante-seize mètres carrés vingt)

Résultat du repérage

Date du repérage : **21/10/2024**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me CATHERINE Gilles

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Commentaires
Cuisine	9.94	
Salle à manger	18.28	
Chambre	9.5	
Salon	12.35	
Dégagement	3.77	
Wc	1.21	
Salle de douche	2.96	
Buanderie	9.78	
Salle de bains	3.69	
Bureau	4.72	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 76,20 m² (soixante-seize mètres carrés vingt)**

Fait à BIHOREL, le 21/10/2024

Par : 

Aucun document n'a été mis en annexe



Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

AGENT

2 AVOVENTES.FR
14 ET 16 RUE DE LA REPUBLIQUE
76000 ROUEN
Tél : 0235713538
Fax : 02 35 89 67 94
Email : AGENCE.ROUEN-REPUBLIQUE@AXA.FR
Portefeuille : 0076083444

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL FR

Vos références :

Contrat n° 10813811104
Client n° 1684331804

AXA France IARD, atteste que

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10813811104 en cours de validité au moment de l'émission de la présente attestation. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIER DANS LE CADRE DES ACTIVITES CI-DESSOUS :

- Risque d'exposition au plomb,
- Repérage amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Etat parasitaire,
- Présence de termites,
- Installation intérieure d'électricité,
- Installation intérieure de gaz,
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostics de performance énergétique,
- Audit énergétique,
- Loi Carrez,
- Certificat de décence,
- Etat des lieux,
- Repérage amiante avant travaux ou démolition,
- Infiltrométrie, étanchéité à l'air.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2024** au **01/01/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 450 RCS Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 440
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI4209 Version 008

Je soussigné,  Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que

© AVOVENTES.FR

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 19/12/2021 - Date d'expiration : 14/12/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 11/12/2021 - Date d'expiration : 11/12/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 18/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valable à partir du 19/07/2024.

© AVOVENTES.FR

(1) Arrêté du 24 décembre 2021 relatif aux critères de certification des personnes de diagnostic technique des risques de l'habitat et à la certification des personnes de certification.
(2) Arrêté du 20 juin 2023 relatif au référentiel de certification des personnes de diagnostic technique des risques de l'habitat et à la certification des personnes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR ss rev19

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible